

Directeur de publication :

Denis Carretier

Rédacteur en chef :

Christel Chevrier

Comité de rédaction :

Valérie Gallia, Cyril Sévely,
Marc Fratantuono, J.Michel Duriez

Rédigé en collaboration avec :

Chambres d'agriculture,
CETA du Vidourle,
GRCETA de Basse Durance
Cofruid'Oc, Conserves du Gard
Sud Expé

Crédit photo :

CA34, AFIDOL, Sud Expé

Arboriculture

Languedoc Roussillon

T

outes espèces fruitières à noyaux

Les incertitudes liées au faible cumul d'heures de froid et à la précocité des stades phénologiques incitent à la prudence sur l'intensité de la taille d'hiver. L'apport de ruches en nombre suffisant sera particulièrement nécessaire cette année.

Monilioses

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux et les fruits moniliés.

Les sortir du verger et les brûler.



P

êcher

Stades phénologiques

Stade 10% de fleurs ouvertes sur les variétés à débournement précoce : Carène, Earlitop, Garcica, Garaco, Gartairo.

Stade tout début D : Patty, Lorinda.

Stade B-C : autres variétés. Être vigilant sur les éventuelles chutes de bourgeons lors du gonflement et tailler en conséquence.

Monilioses / Fusicoccum

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux touchés par ces maladies et les fruits moniliés. Les sortir du verger et les brûler.

La période de sensibilité au fusicoccum débute au stade B pour les variétés attaquées en 2015.

Cloque

La période de sensibilité démarre au stade pointe verte.

La lutte contre la cloque est uniquement préventive.

Bactérioses (*Xanthomonas*)

La période de sensibilité démarre au stade B.

Pou de San José

Surveiller la présence de larves hivernantes de Pou de San José à partir du stade C sur les parcelles attaquées en 2015.

Puceron vert

Période de sensibilité à partir du stade C-D.



Abricotier (bassin languedocien)

Stades phénologiques

Stade B-C : Colorado, Wondercot
Stade A pour la plupart des variétés.

Coryneum / Bactériose

La période de sensibilité démarre au stade B.

ECA

Actuellement, période d'observation des symptômes d'hiver : débourrement précoce avec présence de feuilles et/ou de fleurs.

Rappel :

- cette maladie reste très présente dans tout le département ;
- un seul arbre malade est une source de contamination pour la parcelle et les vergers environnants ;
- tous les arbres présentant des symptômes doivent être impérativement éliminés (arrachés ou tronçonnés et dévitalisés).

L'éradication de la maladie est de la responsabilité de tous et passe obligatoirement par une lutte collective.

Cacopsylla pruni, vecteur de l'ECA

Il est possible d'employer une barrière physique (argile calcinée ou lait de chaux) contre les arrivées de psylle dans le verger, susceptibles de piquer le bois et de transmettre le phytoplasme.



Pommier

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Prophylaxie

Profiter des opérations de taille pour supprimer les rameaux oïdiés, les fruits momifiés et les larves de zeuzère.



Poirier

Informations issues du réseau PACA

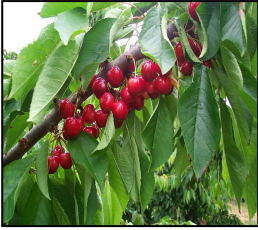
Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.

Psylle du poirier

Les pontes sont en cours.

La stratégie de lutte basée sur une application de kaolin dès le mois de janvier est la plus pertinente.



Cerisier (bassin languedocien)

Stades phénologiques

Stade A : toutes variétés.



Olivier



Œil de paon (*Fusicladium oleagineum*)

Les conditions climatiques relativement douces et pluvieuses des dernières semaines sont potentiellement favorables au développement de l'œil de paon.

La maladie se manifeste sur les feuilles par des taches circulaires grises puis sombres pour au final aller vers le grisâtre parfois teinté de jaune. Les feuilles du bas de la frondaison sont attaquées plus fortement. Les feuilles atteintes meurent et chutent.

Plus d'infos ici : http://afidoltek.org/index.php/L'oeil_de_paon

En sus des conditions climatiques, d'autres paramètres sont à prendre en compte :

- la situation du verger : les bas-fonds, l'absence d'aération, le degré d'humidité ambiant sont autant de facteurs favorisant l'œil de paon.
- les variétés : la Lucques, le Cailletier, la Tanche entre autres sont sensibles à cette maladie. À l'inverse, la Picholine, par exemple, est moins sensible.

Le SRAL PACA a mis en ligne un formulaire gratuit (OPTIPAON) qui vous permet en quelques questions de mesurer le degré de risque dans lequel se trouve votre oliveraie : http://www.agrometeo.fr/op_oad.asp

Évaluation du risque

Quelle que soit les autres observations ci-dessous, si vos oliviers ont subi une défoliation importante au cours de l'automne dernier, le seuil de risque de dégâts est dépassé.

1 - Selon les données du modèle SRAL-PACA, dans les stations météorologiques suivies :

Département	Commune	Risque potentiel de contamination()
Aude	Argeliers	++
Aude	Carcassonne	+++
Aude	Fabrezan	++
Aude	Flandry	++
Aude	Puicheric	+++
Aude	Villebazy	+++
Gard	Montfrin	+++
Gard	Pont St Esprit	++
Gard	Rodilhan	+++
Gard	St Jean de Maruejols	+++
Pyrénées Orientales	Thuir	++

+++ : très élevé | ++ : fort | + : faible

1 - Contaminations : cf http://afidoltek.org/index.php/L'oeil_de_paon

Le modèle annonce un risque lié uniquement aux conditions météorologiques, pour une variété sensible.. Des taches risquent d'apparaître très prochainement sur les feuilles au vu des prévisions de radoucissement des températures de cette semaine.

2 - Carte des observations dans le réseau de Surveillance Biologique du Territoire : <http://afidol.org/oeil-de-paon>

3 - L'observation des feuilles dans le verger reste indispensable pour mesurer le niveau de risque.

Il suffit d'observer 100 à 200 feuilles (selon le nombre d'arbres dans l'olivieraie) au hasard.

Le seuil de risque est atteint lorsqu' au moins 10 % de feuilles présentent des taches d'oeil de paon et en fonction de la date de la dernière protection.

Prévention et prophylaxie :

Tailler les oliviers chaque année. La taille améliore l'aération de l'arbre, ce qui réduit la durée d'humectation des feuilles.

Sur les arbres fortement touchés, tailler sévèrement pour supprimer les parties les plus contaminées et stimuler la production de nouvelles feuilles.

Les abeilles butinent, protégeons les ! Respectez la réglementation « abeilles »

1. Dans les situations proches de la floraison des arbres fruitiers et des parcelles légumières, lors de la pleine floraison, ou lorsque d'autres plantes sont en fleurs dans les parcelles (semées sous couvert ou adventices), utiliser un insecticide ou acaricide portant **la mention « abeille », autorisé « pendant la floraison mais toujours en dehors de la présence d'abeilles » et intervenir le soir par température <13°C (et jamais le matin)** lorsque les ouvrières sont dans la ruche ou lorsque les conditions climatiques ne sont pas favorables à l'activité des abeilles, ceci afin de les préserver ainsi que les autres auxiliaires des cultures potentiellement exposés.
2. **Attention, la mention « abeille » sur un insecticide ou acaricide ne signifie pas que le produit est inoffensif pour les abeilles.** Cette mention « abeille » rappelle que, appliqué dans certaines conditions, le produit a une toxicité moindre pour les abeilles **mais reste potentiellement dangereux**.
3. **Il est formellement interdit de mélanger pyréthrinoïdes et triazoles ou imidazoles.** Si elles sont utilisées, ces familles de matières actives doivent être appliquées à 24 heures d'intervalle en appliquant l'insecticide pyréthrinoïde en premier.
4. N'intervenir sur les cultures que si nécessaire et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit, qui sont mentionnées sur la brochure technique ou l'étiquette) livrée avec l'emballage du produit.
5. **Lors de la pollinisation** (prestation de service), de nombreuses ruches sont en place dans les vergers et les cultures légumières. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines ont un effet toxique pour les abeilles. **Veiller à informer le voisinage de la présence de ruches.**

Pour en savoir plus : téléchargez la plaquette « *Les abeilles butinent* » et la note nationale BSV « *Les abeilles, des alliées pour nos cultures : protégeons-les !* » sur les sites Internet partenaires du réseau d'épidémiosurveillance des cultures ou sur www.itsap.asso.fr

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.

La CRA-LR dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les producteurs et les invite à prendre leurs décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins d'information technique.